

# Orvitis

## LA LETTRE AUX LOCATAIRES

### Label résidentiel

L'entretien et la rénovation du patrimoine, 11 200 appartements et pavillons, la maintenance des équipements, la qualité des prestations de services sont les domaines d'actions prioritaires d'Orvitis pour assurer confort et qualité de vie dans les logements.

Ainsi en 2010, 4,2 millions d'euros ont été investis pour la rénovation et l'amélioration de près de 2000 logements. Les dépenses d'entretien courant et de main-

tenance, ce sont 9,2 millions d'euros, soit en moyenne 820 euros par logement.

Pour 2011, en illustration dans cette Lettre, vous aurez un aperçu des principaux chantiers qui seront conduits prochainement. Certains sont bien avancés, comme les interventions sur les chaufferies pour être opérationnel à la période de chauffe.

Aujourd'hui, les opérations de modernisation du patrimoine sont dictées par un double enjeu : la maîtrise des charges, notamment les consommations en énergie, ainsi que l'accessibilité et l'adaptation des logements. Pour autant, Orvitis reste sensible aux actions qui renforcent l'attractivité des bâtiments, de l'aménagement des espaces extérieurs à l'embellissement des halls. Ces préoccupations sont aussi les vôtres ! Ensemble nous devons donner toutes ces lettres de qualité au logement social.

Christophe BÉRION  
Directeur Général

Joël ABBEY  
Président d'Orvitis



Annoncée dès la fin de l'année dernière, pour être plus proche des locataires, pour une gestion optimale de son patrimoine, Orvitis a réorganisé ses services sur le territoire de la Côte-d'Or. Une quatrième Agence a été créée.

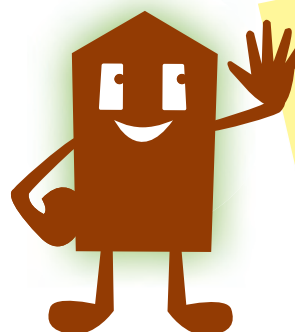
Depuis le 1<sup>er</sup> février, au 5 rue Henri-Marc à Chevigny-Saint-Sauveur, l'Agence Est Côte-d'Or accueille les locataires des logements implantés sur ce secteur du département.

### Ouverture de l'Agence Est Côte-d'Or

L'Agence du Dijonnais située à Chenôve se concentre sur la gestion des grands ensembles urbains de Dijon, Chenôve, Longvic et Talant. Quelques évolutions complémentaires ont été apportées. Les logements de Pouilly-en-Auxois et Gevrey-Chambertin sont désormais suivis par l'Agence Sud Côte-d'Or à Beaune, et le patrimoine d'Auxonne est géré par la nouvelle Agence Est Côte-d'Or.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00, les agents vous accueillent pour un échange direct.

Cependant, pour une réclamation technique, une intervention dans votre logement ou pour tout autre renseignement, contactez en premier lieu notre service relations clients au 0810 021 000. Vous éviterez bien souvent un déplacement.



**Sur [www.orvitis.fr](http://www.orvitis.fr)**

- rubrique Mon compte
- > Consultez votre dossier
- > Payez son loyer, à l'aide d'une carte bancaire



## ● VOISINS EN FÊTE

Pour cette édition 2011, les locataires se sont retrouvés nombreux au pied de leurs bâtiments pour faire la fête, le dernier vendredi de mai. Le temps était de la partie ! Alors rien de plus facile, pour un pique-nique en plein air et un agréable moment de convivialité. Sur des sites à Dijon, Beaune, Montbard et Vitteaux, Orvitis a pris en charge l'installation de la logistique, tables et chaises, assuré la mise en place du décor, distribué les tee-shirts offerts gracieusement par l'Association nationale. Les agents ont eux aussi apporté une collation. À Beaune, la soirée s'est déroulée dans le Jardin Partagé des Noisetiers, aménagé en 2010. Les participants ont partagé salades et fruits... autour des premiers semis et plantations. À Pouilly-en-Auxois, la fête s'est tenue avec quelques jours de décalage. Le 6 juin, pour l'inauguration de la première résidence BBC de 20 appartements, rendez-vous avait été donné aux familles, installées seulement depuis janvier, de poursuivre la manifestation, d'échanger ou simplement faire connaissance avec l'ensemble des locataires. ●



## ● RÉNOVATION ET ÉCO-ÉNERGIE

Dans la continuité des actions en faveur du développement durable et de sa volonté de contenir les dépenses pour le logement, des rénovations de bâtiments situés 1 et 3 rue Claude Debussy à Châtillon-sur-Seine et de 3 immeubles de 33 logements chacun rue du Cdt l'Herminier à Semur-en-Auxois ont démarré.

Les travaux portent principalement sur l'amélioration de la performance thermique, avec remplacement des menuiseries extérieures, renforcement de l'isolation intérieure ou extérieure des immeubles, changement du mode de chauffage (de l'électricité au fuel) et rénovation des équipements de ventilation des appartements. Après travaux, les bâtiments obtiendront la lettre C au classement DPE (diagnostic de performance énergétique). Concrètement, pour les locataires, cela devrait se traduire par une diminution du coût des charges locatives, notamment pour le chauffage, et par une amélioration du confort de vie dans les appartements. ●

## ● SAULIEU : UNE CHAUFFERIE BOIS POUR 123 LOGEMENTS

Pour la nouvelle saison de chauffe, à compter de septembre 2011, les 123 appartements des six bâtiments rue des Fourneaux (Digitales, Genêts, Jonquilles, Sapins, Bruyères et Chêne) seront alimentés par la nouvelle chaufferie en cours d'installation. Située à l'arrière des garages et raccordée au réseau de chaleur existant, elle fonctionnera sur le principe de la bi-énergie, au bois à 85 % pour l'énergie principale en période de chauffe et au fioul à 15 % pour la production d'eau chaude en été et en relais de l'installation bois. De plus, les convecteurs électriques des logements du bâtiment «Les Digitales» seront remplacés par un réseau collectif de radiateurs à eau.



Ce projet confirme la volonté de l'Office d'offrir un habitat durable. En contribuant à la diminution d'émissions de gaz à effet de serre, il devrait permettre de réduire sensiblement la facture des charges. Le point d'orgue : il valorise la matière première locale « le bois du Morvan » tout en dynamisant les métiers et l'activité économique de la région. ●

29 juin 2011 : la chaudière prend place dans le nouveau bâtiment

## À saisir : Appartements et pavillons en vente

Prochainement, les 34 appartements de l'immeuble 16-18 rue de la Charme à Châtillon-sur-Seine seront mis en vente. Dans un ensemble résidentiel semi clôturé avec de vastes espaces verts, les appartements, répartis sur 2 entrées et 4 étages, comptent une cave et un grenier. Le chauffage est collectif au gaz.

Réglementairement, les locataires d'Orvitis dispose d'un droit de priorité de deux mois, à compter du lancement de la communication sur la vente.

Et toujours à Grancey-le-Château : 3 pavillons (T4 et T5) jumelés 2 par 2, avec un jardinet.

**Conditions d'accessibilité à la propriété,** demande de renseignement, offre... sur [www.orvitis.fr](http://www.orvitis.fr), rubrique « devenir propriétaire », par téléphone au 0 810 021 000, Mme Changarnier.



## ● CLÉS EN MAIN



136 locataires ont emménagé dans les nouveaux logements ouverts au 1<sup>er</sup> semestre 2011.

### ● Pouilly-en-Auxois

un ensemble de 6 petits bâtiments pour 20 logements semi-individuels. Premiers appartements à faible consommation énergétique

### ● Saint-Jean-de-Losne

L'Espace Latona, au bord de la Saône, accueille au 1<sup>er</sup> étage 10 appartements et au rez-de-chaussée des espaces commerciales et de services

### ● Chenôve

Au total, 24 logements dans un immeuble neuf et dans deux bâtiments entièrement rénovés

### ● Saint-Apollinaire

22 pavillons groupés dans le programme des « Allées de La Fleuriée »

### ● Talant

55 appartements sur 3 bâtiments, rue de Nachey

### ● Varois-et-Chaignot

5 logements dans 3 pavillons

## ● BÂTIMENTS, LOGEMENTS... CHANTIERS TOUT AZIMUT

Plus de 20 chantiers ont démarré ou dont le démarrage est proche. Pour les plus significatifs et par nature de travaux :

- réfection des couvertures : bâtiments 1 à 9 rue Sanson et 2 place Foisset à Beaune, 3 et 5 rue Charles Péguy à Chatillon-sur-Seine,
- remplacement de menuiseries extérieures, fenêtres ou volets : 14 pavillons du lotissement le Mont à Marcilly-sur-Tille, 58 logements rue de la Croix-Bleue et Charles Lallement à Venarey-Les Laumes. Avenue de Baccarat à Venarey seront également changées les fenêtres de toit,
- entretien de façade : nettoyage, reprise des enduits ou des peintures sur les 16 pavillons semi-individuels impasse du Vieux Lavoir à Precy-sous-Thil,
- rénovation et redécoration des halls. Chaque année l'Office intervient sur une cinquantaine d'entrées. Pour le 2<sup>e</sup> semestre, les chantiers se situeront en particulier rue Diderot à Montbard et quartier Joffre à Châtillon-sur-Seine. ●

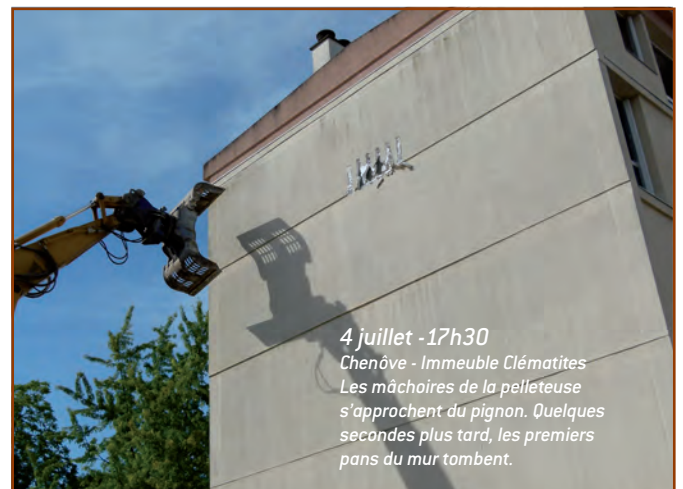


## ● RENOUVELLEMENT URBAIN : DES LOCATAIRES EN MOBILITÉ

La requalification du quartier du Mail à Chenôve et du quartier du Belvédère à Talant, communément appelés « opérations Anru » conduisent à la déconstruction de 202 logements. Préalablement, à la démolition des bâtiments, il a fallu nécessairement préparer le relogement des familles : recensement des souhaits, analyse des besoins et des attentes, organisation et prises en charge des déménagements imposés...

Après tout un travail de concertation et d'échanges individuels, les locataires de l'immeuble Clématites à Chenôve ont libéré les appartements fin avril 2011. Quelques locataires du bâtiment 16 à 22, rue Lamartine sont encore en place jusqu'en septembre.

À Talant, les dernières familles du groupe de bâtiments 13 au 17 avenue du Mail sont entrées dans leur nouveau logement en juin. ●



4 juillet - 17h30  
Chenôve - Immeuble Clématites  
Les mâchoires de la pelleteuse s'approchent du pignon. Quelques secondes plus tard, les premiers pans du mur tombent.

## DES IMMEUBLES DISPARAISSENT DU PAYSAGE

Construit en 1964 au cœur du quartier du Mail à Chenôve, l'immeuble 17 à 27 de la rue des Clématites comptait 54 logements. Pour permettre au futur tramway de l'agglomération dijonnaise de desservir le centre ville, sa déconstruction a été programmée. Après deux mois consacrés au démontage sélectif des équipements (sanitaires, menuiseries, gaines électriques, chauffage...) la démolition des murs a commencé le 4 juillet 2011. Tout aussi impressionnante, comme un film retour arrière, la technique par grignotage, préférée à l'implosion, permet au fur et à mesure le tri, l'évacuation des matériaux et gravats et leur valorisation. Fin juillet, le « Clématites » aura disparu du quartier du Mail. Place au chantier du tram !

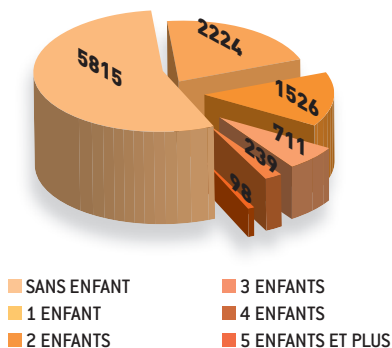
À Talant, les travaux de démolition, selon la même technique, sont prévus pour l'automne. Il faudra attendre le début du printemps 2012 pour la destruction totale de tous les bâtiments.

## Locataires d'Orvitis, qui êtes-vous ?

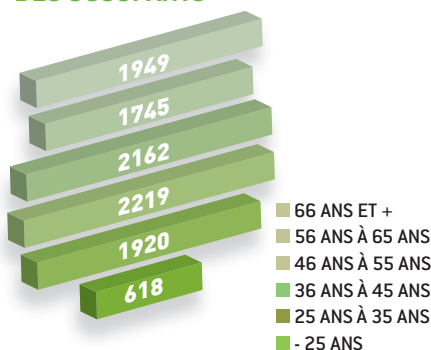
Au 31 décembre 2010, dans ses 11069 appartements ou pavillons, répartis sur 120 communes de Côte-d'Or, Orvitis accueillait 23 241 personnes, dont 8 893 enfants.

Une fois par an, Orvitis a obligation de produire un rapport de l'activité ! À la fois la synthèse des actions réalisées, il est aussi une photographie de l'occupation de ses logements. Édité en juin 2011, le rapport d'activité 2010 est consultable dans son intégralité sur [orvitis.fr](http://orvitis.fr), rubrique publications. En voici, un extrait en chiffres et graphiques.

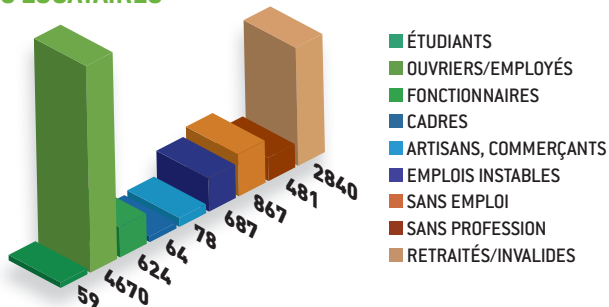
### COMPOSITION DES MÉNAGES



### ÂGES DES OCCUPANTS



### ACTIVITÉS DES LOCATAIRES



## Bon à savoir

### Hirondelles, une espèce protégée

C'est bien connu, les hirondelles annoncent le printemps, le retour aux beaux jours. Elles viennent construire leur nid dans les loggias ou sur les murs d'un immeuble aussi bien en ville que dans un pavillon à la campagne. Leur présence, souvent appréciée, constitue pour certains une gêne, en particulier pour les salissures qu'elles causent.

Pourtant, toutes les espèces hirondelles, des plus communes au plus rares, sont protégées au regard de la loi de juillet 1976. Pour faire simple, il est interdit de porter atteinte aux hirondelles ainsi qu'à leurs nids et couvées. Tout responsable d'une infraction s'expose à une amende de 9 000 € et/ou à une peine d'emprisonnement. Pour en savoir plus sur la protection de ces oiseaux, leur sauvegarde, contacter la Ligue de Protection des Oiseaux. En Côte-d'Or : Tél. 03 80 56 27 02 ou [www.cote-dor.lpo.fr](http://www.cote-dor.lpo.fr)



### ● PAIEMENT DU LOYER

#### Par carte bancaire, c'est possible désormais.

Annoncé au début de l'année, le paiement par carte bancaire fonctionne depuis le 1<sup>er</sup> février. Selon deux possibilités :  
- Directement, de son domicile, par internet, sous réserve bien entendu de disposer d'un ordinateur connecté au web. Simple, depuis son espace personnel accessible sur [www.orvitis.fr](http://www.orvitis.fr) – rubrique mon compte et paiement en ligne.

- En se déplaçant dans les bureaux d'Orvitis au 17 boulevard Voltaire, sur une borne réservée. À l'automne d'autres bornes seront installées dans les agences de Beaune, Montbard, Chenôve et Chevigny-Saint-Sauveur.

Vous pouvez régler plus facile et plus tranquille avec **le prélèvement automatique**. Plus besoin d'enveloppe, de timbre !

Pas de souci de date. Pour mettre en place le prélèvement, complétez le formulaire disponible sur [www.orvitis.fr](http://www.orvitis.fr), dans nos agences ou demandez-le au 0810 021 000.

Plus courant : le TIP, **Titre Interbancaire de Paiement**, à détacher de l'avis de paiement. Dater, signer, glissez-le dans l'enveloppe fournie et postez-le !

Vous pouvez continuer de régler **par chèque ou par virement**.

**Les espèces**, c'est possible aussi, dans tous les bureaux de Poste.

Les solutions et modalités de paiement du loyer sont rappelées au dos de chaque avis de paiement.

### NUMÉRO 06 // JUILLET 2011

Directeur de publication : Christophe Béron

Rédaction : Nathalie Seguin

Conception et mise en page : Fuglane, Dijon

Impression : ICO, Dijon

Dépôt légal : juillet 2011

ISSN : 2111 - 3491

Office Public de l'Habitat de la Côte-d'Or  
17, boulevard Voltaire - Dijon

Correspondance : Orvitis

BP 90104 - 21001 DIJON Cedex

0 810 021 000 [www.orvitis.fr](http://www.orvitis.fr)

